

Belles Demeures en Pyrénées

Descriptif

Partant du château de Sibra, construit dans le style troubadour, notre randonnée ariégeoise dessine une boucle à travers le pays de Mirepoix, jolie cité médiévale, puis sur les contreforts des Pyrénées, pour finir au bord du lac de Montbel. Nous chevauchons des chevaux Mérens et Castillonnais, nés et élevés chez notre guide.

Les logements sont dans de jolies demeures, une randonnée confort dans une des régions les plus sauvages de France.



Programme



Jour 1 : accueil des cavaliers à partir de 17h30 au château de Sibra, à Lagarde (Ariège). Situé au cœur d'un parc paysager romantique, le château de Sibra a rouvert ses portes en 2021 après une longue et minutieuse restauration. Au cours du fin repas du soir, présentation de la randonnée et attribution des chevaux.

Jour 2 : transfert au centre équestre voisin. Après avoir essayé nos chevaux dans la carrière, nous partons en extérieur jusqu'à la cité médiévale de Mirepoix. Ce village du XIII^e siècle est connu pour sa place des Couverts, sa cathédrale et la qualité de son accueil. Nous rejoignons la superbe demeure de Bise.



Jour 3 : nous empruntons le chemin de Saint-Jacques de Compostelle sur de superbes crêtes, avec une vue à couper le souffle sur le pays de Mirepoix et les Pyrénées cathares. Nous dormons au domaine de Camazet, où les gîtes ont été restaurés avec un clin d'œil à l'Art nouveau.

Jour 4 : nous redescendons dans la vallée et logeons au domaine de Marlas. Nous sommes chaleureusement accueillis dans cette superbe propriété, ancienne ferme rénovée datant du début des années 1800. Cinq chambres d'hôtes très spacieuses sont à notre disposition dans la maison de maître. Leur décoration est ravissante et mêle ambiance bucolique et charme d'antan. Une piscine est aussi à disposition.

Jour 5 : nous remontons en direction des Pyrénées. Une belle journée sauvage jusqu'à Limbrassac où nous dormons dans des hébergements insolites inspirés du Seigneur des Anneaux.

Jour 6 : nous profitons de quelques beaux galops pour rejoindre le charmant village de Lérans. Nous dormons au cœur du village dans le gîte de Sandrine et Christian, équipé d'un sauna, spa et espace bien-être pour nous ressourcer après notre cavalcade.

Jour 7 : nous cheminons le long du superbe lac de Montbel pour rejoindre le centre équestre puis le château de Sibra.

Jour 8 : après le petit déjeuner, départ du château de Sibra vers de nouvelles aventures.



Départ	Retour	Prix
4.04.2026	11.04.2026	1 410 €
10.10.2026	17.10.2026	1 570 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante. Nuits en gîtes confortables, certains avec piscine. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Paquetage conseillé : un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Pamiers, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 7-16°, mai 10-19°, juin 14-23°, juillet 16-25°, août 16-26°, septembre 13-22°, octobre 11-19°.

Prix

Le prix comprend la randonnée, les chevaux, l'encadrement, les gîtes, tous les repas durant la randonnée, les transferts A/R depuis la gare de Pamiers.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Ariège, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 90 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

